

TOP BAD74 ADULTES #2 – Valleiry

SAMEDI 25 mai 2019

Article 1

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFbAD sous la responsabilité d'un juge-arbitre.

Article 2

Tableaux de simple hommes et dames pour les N2 à R4 inclus et Double Hommes et Dames pour les R5 à D7. Plusieurs niveaux seront proposés en fonction des joueurs présents dans l'objectif d'avoir des tableaux homogènes.

Le mode de compétition est par poule.

Les modalités exactes de la compétition seront communiquées lors de la convocation et affichées le jour même.

Article 3

La date limite d'inscription est 17 mai 2018 (Date sur le lien faisant foi). Les inscriptions se feront uniquement par « Forms ». **Le tirage au sort des tableaux aura lieu le 20 mai**. Les têtes de série seront déterminées au CPPH du 10 septembre.

Seules les 60 premières paires seront prises en compte

Article 4

L'ordre des matches respectera dans la mesure du possible la numérotation de l'échéancier.

L'horaire est donné à titre indicatif.

Attention : selon l'avancement de la compétition, un joueur pourra être appelé 1 heure avant l'horaire prévu sans que son accord ne soit requis.

Article 5

L'inscription est autorisée sur 1 tableau. Les droits d'inscription seront de 12 euros.

Article 6

Les volants seront à la charge des joueurs. Les volants officiels en vente dans le gymnase seront : Forza VIP.

Article 7

Tous les matchs se dérouleront en auto arbitrage. En cas de problème au cours d'un match, n'hésitez pas à faire appel au JA

Article 8

Tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes à l'appel de son nom pourra être disqualifié.

Article 9

Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 25 minutes. Il peut être raccourci avec l'accord des intéressés ou rallongé par décision du juge arbitre.

Article 10

Les joueurs appelés à jouer sur le terrain désigné auront droit à 3 minutes de préparation, test des volants compris.

Article 11

Tout joueur aura une tenue vestimentaire correcte et conforme au règlement officiel (suivant RGC).

Article 12

Le coaching est autorisé entre les points et pendant les pauses à 11 dans chaque set et entre les sets.

Article 13

Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté faute.

Les câbles supportant les poteaux de basket seront comptés let au service comme en jeu.

Article 14

Tout joueur désirant s'absenter le fera sous sa propre responsabilité et sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Toutefois, pour une raison majeure, il pourra prévenir le juge arbitre et la table de marque en indiquant précisément l'heure de son retour.

Le joueur est autorisé à quitter le terrain entre les sets ou durant les pauses à 11 mais doit être de retour sur le plateau de jeu dans les délais accordés par le règlement général des compétitions.

Article 15

Il est interdit d'utiliser des substances pouvant être considérées comme dopantes en cas de contrôle anti-dopage. En cas de prise de médicaments, présenter l'ordonnance au JA avant le début de la compétition.

Article 16

Tout forfait (maladie, raisons familiales...) doit être signalé aussi vite que possible par téléphone à l'organisateur et justifié par courrier dans les 5 jours maximum après la compétition à l'adresse e-mail prioritairement : sophie.bluy@badminton-aura.org.

Ou

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton

37 cours du Vercors

38500 St-Cassien

Merci d'indiquer le nom du tournoi, le jour de la compétition et le motif du forfait lors de votre envoi. En cas de forfait d'un des deux joueurs de double, le joueur non forfait peut choisir un autre partenaire de son choix en accord avec l'organisateur.

Article 17

Toute contestation devra être présentée au juge arbitre par le joueur concerné. Dans le cas d'un mineur, c'est un responsable majeur qui doit présenter la contestation

Article 18

Le juge arbitre est Olivier BONNEFOND. Ses décisions sont sans appel.

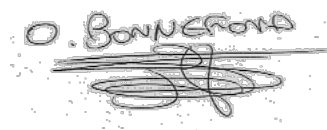
Article 19

Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

Article 20

La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

Le juge-Arbitre

A handwritten signature in black ink, appearing to read "O. Bonnefond", with a horizontal line drawn through it and some scribbles below.